

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE DE SANTE LA MAIN DE L'ETERNEL »

Siège Abidjan Abobo PK 18 non loin de la gare de  
taxi Lot : 1979 ; ilot : 211 PK 18 BM, Lot 1979, Ilot 211

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE SANTE LA MAIN DE L'  
ETERNEL »

Objet : Centre de Santé

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo PK 18 non loin de la gare de taxi Lot : 1979 ; ilot : 211 PK 18 BM, Lot 1979, Ilot 211

Dirigeant(s) Mme KONAN ASSE ELISABETH NATHALIE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10880 du 28/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66156/GTCA/RC/2025 du 28/10/2025

